

# AVIS DU MAIRE – Fiche de renseignements

DPT	COMMUNE	ANNÉE	N° DOSSIER
02	29	2022	00010

MAIRIE DE AUCAIEUC

concernant une demande de  PERMIS DE CONSTRUIRE (P.C.)  PERMIS D'AMÉNAGER (P.A.)  DÉCLARATION PRÉALABLE (D.P.)  AUTRES (C.U....)

DEPOSE EN MAIRIE LE 09/12/2022

PAR	NOM, PRÉNOMS ou SOCIÉTÉ <u>IEL exploitation 64</u>
HABITANT A	ADRESSE DU DEMANDEUR (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune) <u>41 Ter bel Carnot 22000 ST-BRIEUC</u>
POUR UN PROJET SITUÉ A	ADRESSE DU TERRAIN (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune) <u>Lieu dit de Fontaine 22100 AUCAIEUC</u>
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (sections et numéros des parcelles)

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. LE PROJET EST-IL SITUÉ	DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ? Document : <u>Rui</u> Zone : _____	DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ? Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue)	Terrain agricole cultivable Autre
	DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ? Centre urbain ou milieu aggloméré Autre : _____	DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (en m)	
12. ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DU PROJET	Existe-t-il une exploitation agricole à proximité ? OUI NON	Existe-t-il des bâtiments agricoles à moins de 100 m ?	OUI NON
	Nom et adresse de l'exploitant : Type d'exploitation :		
13.	Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ? OUI NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ?	OUI NON
14. OBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITÉ AVEC LE POS OU LE PLU		

## 2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE Publique Privée	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE La commune réalisera la desserte nécessaire	Avant le	
	APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée		
	Y A T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? OUI NON	La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie		
	Y A T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS ? LESQUELS ?			
22. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU Public Privé	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU		
	DIAMÈTRE DES CANALISATIONS	La commune réalisera la desserte	Avant le	
	ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire	Avant le	
	Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?		La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée	
23. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION		
	LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST ELLE ? Bonne Insuffisante Mauvaise	La commune fera réaliser la desserte en électricité basse tension	Avant le	
	Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?		La commune n'est pas en mesure de préciser si la desserte sera assurée	
	LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ SITUÉ SUR LE TERRAIN DEVRA T-IL ÊTRE AÉRIEN OU ENTERRÉ ?			

24. RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT		LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT		
	Public	Privé			
	PAR UN RÉSEAU SÉPARATIF	PAR UN RÉSEAU UNITAIRE	La commune réalisera la desserte	Avant le	
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET		La commune fera réaliser la desserte par (1)	Avant le	
	Bonne	Insuffisante	Mauvaise		
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET		La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée		
Bonne	Insuffisante	Mauvaise	La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement		
Y A T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LESQUELS ?		AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGÉ PAR LE DEMANDEUR			
DOSSIER TRANSMIS AU S.P.A.N.C		AVIS DU S.P.A.N.C			
OUI		NON		FAVORABLE	DÉFAVORABLE

25. RÉSEAU SÉCURITÉ INCENDIE	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?	OUI	NON
---------------------------------------	---	-----	-----


### 3. PARTICIPATIONS AU FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

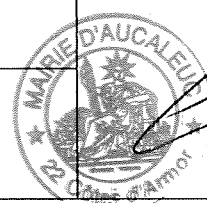
3.1 P.A.E <sup>(2)</sup>	OUI	NON	MONTANT DE LA PARTICIPATION : .....euros	
3.2 P.U.P <sup>(3)</sup>	OUI	NON	DATE DE LA CONVENTION : .....	
3.3 P.V.R <sup>(4)</sup>	Si une délibération a été instituée, date :			
	Le terrain est-il concerné par une délibération spécifique :			
	- existante :	OUI	NON	
	- à mettre en place :	OUI	NON	
3.4 P.R.E <sup>(5)</sup>	OUI	NON	SI OUI	Montant : .....euros
3.5 P.N.R.A.S <sup>(6)</sup>	OUI	NON	SI OUI	Montant : .....euros
3.6 P.E.P.E <sup>(7)</sup>	OUI	NON	SI OUI	Montant : .....euros

### 4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION (le cas échéant)

41. AIRE DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE
42. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES)

### 5. AVIS DU MAIRE

FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)	DATE 23/12/22
	LE MAIRE Le Maire, Christophe OLLIVIER
	
DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 13 à 42)	
SURSIS À STATUER (EN CAS DE RÉVISION OU D'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'URBANISME)	



<sup>(2)</sup> P.A.E : Programme d'Aménagement d'Ensemble  
<sup>(5)</sup> P.R.E : Participation pour Raccordement à l'Egoût

<sup>(3)</sup> P.U.P : Projet Urbain Partenarial  
<sup>(6)</sup> P.N.R.A.S : Participation Non-Réalisation Aire de Stationnement

<sup>(4)</sup> P.V.R : Participations pour Voirie et Réseaux  
<sup>(7)</sup> P.E.P.E : Participat° Equipements Publics Exceptionnels